L'Apec et l'Université de La Rochelle ont signé une convention pour faciliter l'accès des étudiants au marché de l'emploi

lundi 7 juin 2010, par lpe

Yvon Grateau, Président du Comité Paritaire Régional de l'Apec (Association pour l'emploi des cadres) et **Gérard Blanchard**, Président de l'Université de La Rochelle, ont signé dernièrement une convention partenariale qui vise à développer des **actions durables** pour aider les étudiants à mieux s'orienter et leur permettre d'appréhender efficacement le marché de l'emploi.

Les caractéristiques de l'environnement économique et les conditions d'accès au marché de l'emploi imposent aux jeunes diplômés de disposer de compétences particulières pour mener à bien leur recherche d'un premier emploi.
C'est la raison pour laquelle l'Université de La Rochelle s'est associée avec l'Apec, partenaire naturel des universités. **Jacky Chatelain**, son Directeur Général déclare : « *En s'engageant au côté des équipes pédagogiques*
des universités, l'Apec souhaite faire bénéficier de son expérience, de ses relations avec les entreprises, et mettre
ses savoir-faire au service de leurs étudiants. Cet engagement est d'autant plus important que le développement
des entreprises repose largement sur la qualité des formations universitaires ».

De la convention à l'action

Cette convention prend la forme d'un plan d'actions concret et opérationnel avec un niveau d'exigence important
pour les deux partenaires. Elle se compose de 5 axes stratégiques :
- Favoriser l'accès des jeunes diplômés au monde du travail par des modules d'initiation et de formation. Des conférences seront organisées en partenariat avec l'Apec afin de sensibiliser les étudiants à la construction de leur projet professionnel.
- Développer les relations entre l'entreprise et les étudiants. L'Apec participera aux Forums Métiers comprenant des rencontres avec des professionnels, des ateliers de préparation aux entretiens de recrutement,
des conférences etc.
- Apporter aux enseignants une meilleure connaissance de l'actualité du marché de l'emploi et des conditions d'insertion des jeunes diplômés. Des modules de sensibilisation seront proposés ainsi qu'une formation aux outils et méthodes de l'Apec.
- Mettre à la disposition des étudiants, des outils d'information et des ressources documentaires dédiées à l'entreprise et au marché de l'emploi pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances en la matière.

- Faire connaître les services de l'Apec : par le biais de présentations régulières, les étudiants pourront s'informer sur l'ensemble des services mis en place par l'Apec à destination des jeunes diplômés – notamment
son site Internet www.jd.apec.fr.

L'Université de La Rochelle est une jeune université pluridisciplinaire, engagée
dans un processus d'amélioration continue des services offerts à ses étudiants. Elle propose dans 4 domaines de formation, des
diplômes allant du DUT au doctorat en passant par la licence et le master. Etablissement à taille humaine avec un peu plus de 7
200 étudiants, l'Université de La Rochelle a les moyens de favoriser un accompagnement personnalisé, tout au long du cursus
de ses étudiants et jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle.

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) est une **association française, privée et paritaire**, financée par les cotisations des cadres et des entreprises, dont l'objectif est le conseil aux entreprises, aux cadres sur les sujets touchant à l'emploi de ces derniers et aux jeunes diplômés.